

INFO Contrat de Génération

Le lundi 15 juin 2015 a débuté les négociations sur le contrat de génération à Newrest Wagons-Lits, Il vise à favoriser l'embauche en CDI de jeunes salariés qui seront accompagnés par un senior, lui-même gardant son emploi jusqu'à son départ à la retraite.

Le contrat de génération concernera les **jeunes de moins de 26 ans** (et de moins de 30 ans s'ils sont doctorants, travailleurs handicapés, ou déjà présents dans l'entreprise en CDD, sous couvert d'un contrat de travail temporaire, aidé ou en alternance avant l'embauche en CDI), et les **seniors de plus de 57 ans**.

Notre organisation syndicale a demandé quelle était la perspective de recrutement dans les prochaines années en plus de la pyramide des âges (document reçu en réunion) et de la prévision des départs à la retraite.

Nous avons demandé à ce que les différents CHSCT soient consultés sur les conditions de travail des seniors.

Pour se rapprocher le plus possible des différentes demandes sur chaque site, nous avons émis le souhait que la direction le demande directement aux intéressés par le biais d'une enquête pour les salariés âgés à partir de 50 ou 55 ans.

Sur l'ensemble du périmètre Newrest Wagons-Lits il y a 66 salariés ayant 57 ans ou plus. Les prévisions de départ en retraite sont de 13 salariés en 2015, 6 en 2016 et 8 en 2017.

Nos premières demandes:

- Aménagement des plannings pour les seniors de + de 55 ans. (pas obligatoirement des grosses amplitudes)
- Que le senior puisse être à temps partiel (80%) payer à 100 %.
- Pas de repiquage pour les seniors.
- Pas de service PRO.
- Possibilité de faire des transferts entre les différents sites.

Exemple d'aménagement de planning : l'agent pourrait être détaché plusieurs fois dans le mois pour faire l'accueil en PRO à la place de l'agent en service. Bien sûr en maintenant la rémunération du senior.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des négociations.

Pour Force Ouvrière Newrest

Soriaya AMEZRAR (GDE), Catherine LEDUNFF (Province),
Mamadou CISSE (Intercité) et Jean-Marc STAUB (MPN).